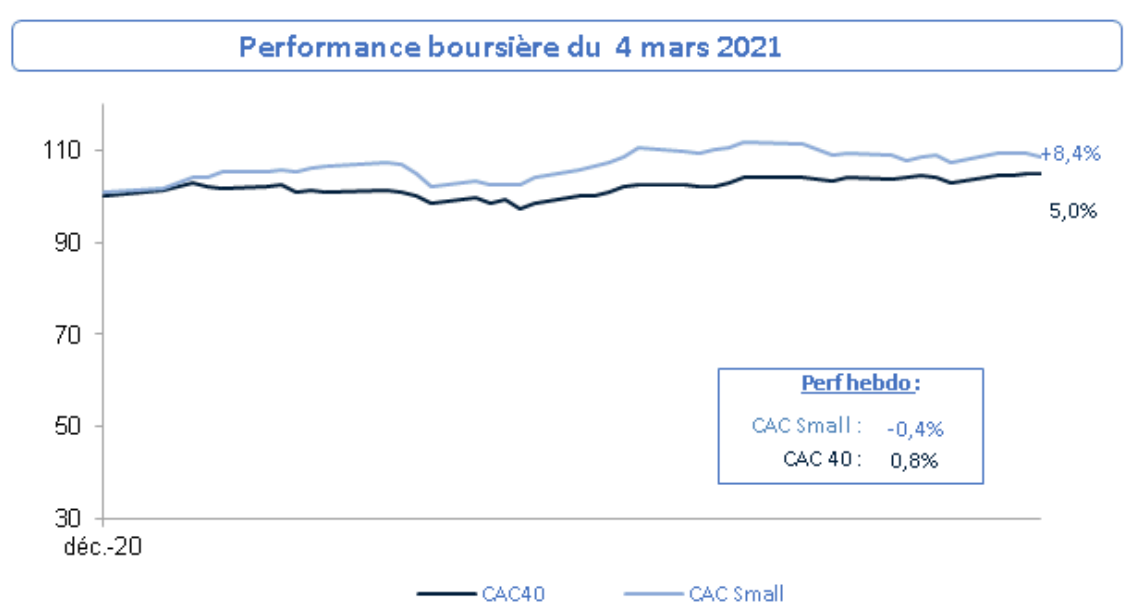


View this email in your browser

# Le Zapping des Smalls

- Alors que le CAC small (+8,4%) surperforme toujours le CAC 40 (+5,0%) depuis le début de l'année, les petites sociétés cotées **affichent une légère baisse** cette semaine (-0,4%).
- La biotech **METabolic Explorer**, le concepteur de navettes autonomes **Navya** et l'ESN **SQLI** ont bien performé.
- Les secteurs des **services**, de la **distribution** et de l'**immobilier** ont progressé cette semaine.

## La semaine des smalls



Cette semaine le CAC small (-0,4%) affiche une petite baisse face au CAC 40 (+0,8%). Depuis le début de l'année le CAC small gagne +8,4%. **Sur les 165 valeurs qui composent le CAC small, 71 sont ressorties en hausse.**

## Le TOP / FLOP de la semaine

### TOP

Cette semaine, la biotech **METabolic Explorer** flambe en bourse de +71,3% suite à l'annonce le 26 février de l'entrée en négociations exclusives avec Ajinomoto pour acquérir la filiale européenne Ajinomoto Animal Nutrition Europe (AANE) et son site de production d'acides aminés par fermentation pour la nutrition animale.

**Navya**, le spécialiste de la conception et la construction de véhicules et de navettes autonomes et électriques, prend la suite (+20,8%) après plusieurs séances bien orientées. Le groupe avait annoncé fin février engager des discussions avec Bluebus (Bolloré), afin de développer un bus autonome de 6 mètres.

Enfin, **SQLI** termine sur la troisième marche du podium (+10,3%). L'ESN affiche une tendance boursière positive depuis la publication de son chiffre d'affaires annuel le mois dernier lors de laquelle elle annonçait tablier sur un redémarrage de l'activité à partir du 1er semestre.

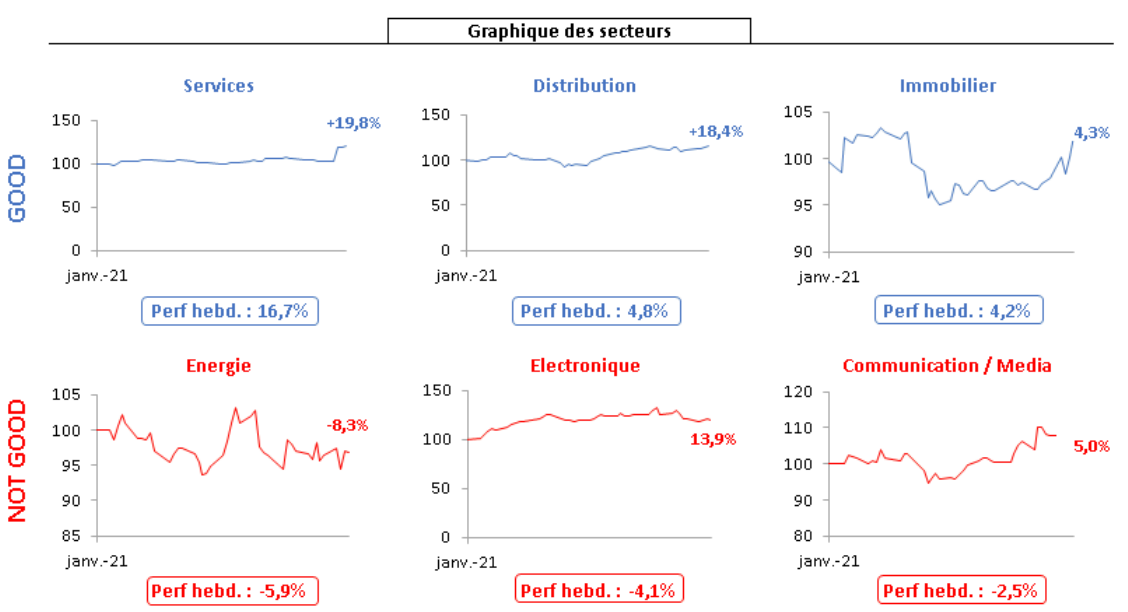
### FLOP

A contrario, le spécialiste des serveurs **2CRSI** affiche la plus forte baisse (-25,3%). En cause, le placement en redressement judiciaire de la startup Blade, important créancier de la société pour 10,8 M€.

Le spécialiste du stockage d'énergie **Engie EPS** affiche une chute de -14,9% cette semaine sur fond de prises de bénéfices. La société était dans notre Top de la semaine dernière (+13,4%) et gagnait plus de 60% depuis le 1er janvier.

Les semaines se suivent et se ressemblent pour **Europcar Mobility Group**. Après une baisse de -16,9% la semaine dernière, le loueur de véhicules perd -10,0% cette semaine. A noter que la société vient de boucler une augmentation de capital de 50 M€.

## Le tableau de bord des secteurs



### Good

Les secteurs les plus dynamiques de la semaine sont les **services** (+16,7%), la **distribution** (+4,8%) et l'**immobilier** (+4,2%), surperformant le CAC Small (-0,4%).

Après une semaine difficile, les Services reprennent du poil de la bête. **Neurones** (+5,3%) affiche une forte hausse après la publication de ses très bonnes performances opérationnelles en 2020 et l'annonce d'un dividende exceptionnel qui sera proposé à la prochaine assemblée générale. **Derichebourg** (+2,2%) connaît aussi une belle croissance suite à la signature du protocole d'acquisition du groupe Ecore par sa filiale Derichebourg Environnement. Enfin, le spécialiste de l'assistance aéroportuaire en France **Groupe Crit** (+1,8%) complète ce trio gagnant.

Ensuite, les performances de **Jacquet Metals** (+7,8%), qui affiche des perspectives de croissance intéressantes pour l'année 2021, et des sociétés de l'habillement **SMCP** (+7,2%) et **SRP** (+0,7%) permettent au secteur de la Distribution de se placer dans le Good.

Pour finir, le secteur de l'Immobilier continue sur sa belle lancée, avec une deuxième semaine consécutive dans le Good. Il est porté cette semaine par le promoteur d'actifs immobiliers **Altarea** (+5,4%) qui, après une année 2020 compliquée, connaît un excellent début d'exercice avec une hausse de +6,3% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Not Good

A contrario, les secteurs affichant le bilan le plus mitigé cette semaine sont ceux de **l'énergie** (-5,9%), de **l'électronique** (-4,1%) ainsi que des **communication / media** (-2,5%), qui sous-performent le CAC Small.

Du côté du secteur de l'énergie, la perte est due aux mauvaises performances d'**Engie EPS** (-14,9%), des **Établissements Maurel & Prom** (-3,9%) et de **Volitalia** (-5,6%). En effet, la branche technologique d'Engie spécialisée dans les systèmes de stockage et dans la production d'électricité marque un temps d'arrêt suite à la montée induite par l'annonce de la signature d'un accord de création d'un Joint-Venture dans le secteur de la mobilité avec Fiat Chrysler. Le producteur d'hydrocarbures Maurel & Prom voit son cours chuter cette semaine suite à l'annonce de la publication des résultats 2020 le 10 mars. Enfin, le producteur d'énergies renouvelables Volitalia semble poursuivre sa phase descendante depuis le début de l'année.

Le secteur de l'électronique est, lui, impacté négativement par la baisse de régime du concepteur d'équipements de transmission optique pour les télécoms, **Ekinops** (-8,5%), dévoilée dans la publication des résultats 2020 (Ebitda en retrait de -1,0% à 14,8 M€ et ROC en baisse de -22,0% à 3,5 M€). Le fondeur de semi-conducteurs **X-Fab** (-4,5%) voit également son cours se déprécier après la hausse significative de ces derniers temps due à la ruée sur les semi-conducteurs. Pour finir, le spécialiste des drones **Parrot** termine la semaine sur une baisse de -4,5%.

Dernier secteur en baisse significative cette semaine, les Communication/Media, tiré par les baisses de **Solocal** (-7,7%) et **HighCo** (-1,1%). La valeur de l'action Solocal continue de s'éroder suite à la publication d'une forte détérioration de l'Ebitda 2020 (437,4 M€ en baisse de -16,7%). Le pourvoyeur de solutions marketing pour la grande distribution HighCo marque un temps d'arrêt cette semaine dans sa progression des derniers mois.

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, et la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconstitution de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dettes du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

